



**HAL**  
open science

## Périurbains ou ruraux : critères d'implantation de quelques mausolées lingons

Sandy Gualandi

► **To cite this version:**

Sandy Gualandi. Périurbains ou ruraux : critères d'implantation de quelques mausolées lingons. Jean-Noël Castorio; Yvan Maligorne. Mausolées et grands domaines ruraux à l'époque romaine dans le nord-est de la Gaule, 90, Ausonius éditions, pp.65-74, 2016, Scripta Antiqua, 9782356131676. hal-01852587

**HAL Id: hal-01852587**

**<https://hal.science/hal-01852587>**

Submitted on 2 Aug 2018

**HAL** is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

## Périurbains ou ruraux : critères d'implantation de quelques mausolées lingons

*Sandy Gualandi*

Les tombes monumentales, qu'elles soient édifiées en contexte rural ou périurbain, sont souvent étudiées sous l'angle de l'architecture. On s'interroge le plus souvent sur la nature de leur élévation, la richesse de leur ornementation ou le statut social de leur commanditaire<sup>1</sup>. A contrario, les questions qui intéressent leurs modalités d'implantation sont moins fréquemment traitées. Ces aspects strictement topographiques s'avèrent pourtant essentiels pour saisir les enjeux qui sont notamment liés à l'occupation du territoire. Les cas bien connus de mausolées, présentant la version traditionnelle du monument établi en bord de voie, contribuent à laisser penser qu'il existerait une sorte de schéma universel d'implantation. Dans son ouvrage, intitulé *Römische Grabbauten*, Henner von Hesberg argumente en ce sens lorsqu'il évoque les facteurs topographiques déterminant le choix de l'emplacement des monuments funéraires, ces derniers devant être vus de tous et se trouvant ainsi isolés sur des promontoires ou placés au cœur de nécropoles à proximité des réseaux routiers<sup>2</sup>. Après examen, ces facteurs se révèlent pourtant plus divers qu'il n'y paraît de prime abord ; penser qu'il existerait des pratiques systématiques propres à l'édification des mausolées serait réducteur. Leurs contextes d'édification sont en réalité aussi variés que leurs types architecturaux.

En nous penchant sur l'échantillon lingon (fig. 1), certes peu étoffé, mais non moins représentatif, nous tenterons de mettre en évidence cette diversité et d'en apprécier le véritable sens, à travers une mise en perspective rurale et périurbaine.

Les vestiges lingons exploitables sont variés et dispersés. Il est même parfois difficile de les identifier et de les interpréter, ce qui rend leur étude peu aisée. Dans certains cas, l'examen archéologique reste d'ailleurs à faire<sup>3</sup>. Quatre ensembles funéraires sont néanmoins de nature à alimenter notre propos. Les deux premiers ont déjà abondamment nourri la littérature spécialisée : il s'agit du mausolée de Faverolles (Haute-Marne), d'une part, et des trois tombes monumentales de Nod-sur-Seine (Côte-d'Or), d'autre part. Les deux autres, non

1 Voir les remarques formulées par Alain Ferdière en préambule du colloque Ager, *Monde des morts, monde des vivants en Gaule rurale*, qui eut lieu à Orléans en 1992.

2 von Hesberg 1994.

3 Nous faisons ici référence aux ensembles lapidaires découverts sur les communes d'Avalon et de Tonnerre dont la nature funéraire est indéniable.

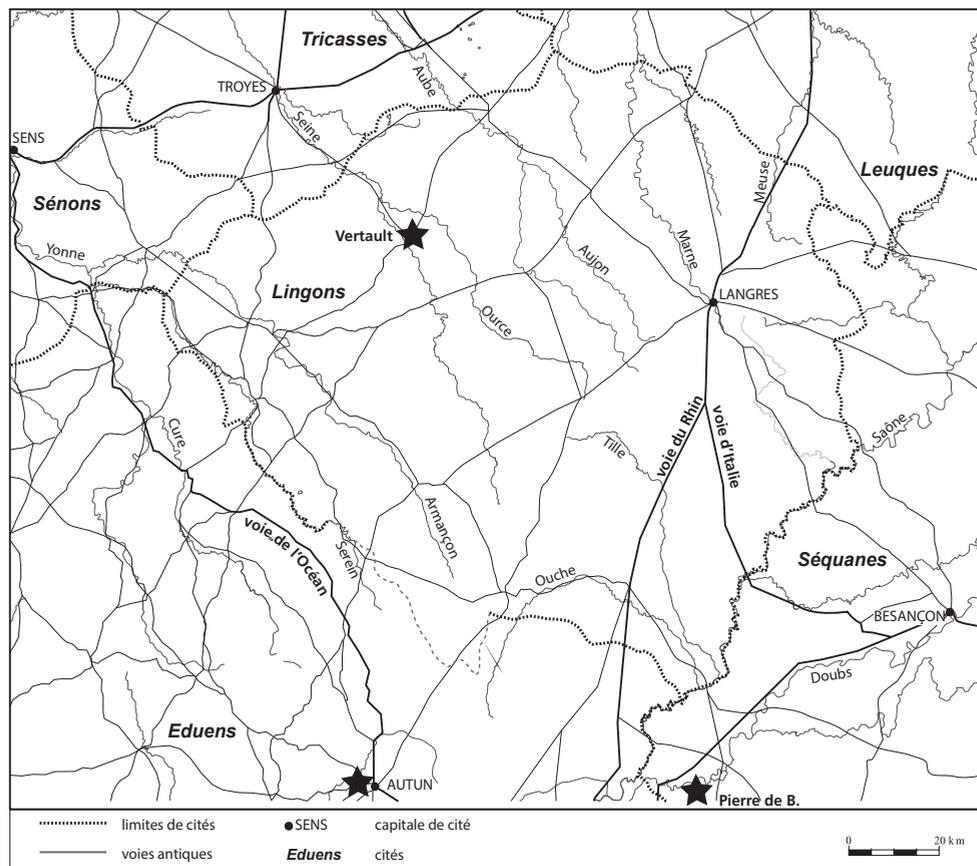


Fig. 1. Limites de la cité des lingons et localisation des sites étudiés (d'après Barral 2010, DAO Sandy Gualandi).

moins intéressants, sont plus méconnus et n'ont pas été l'objet d'investigations au sol : il s'agit des ensembles lapidaires découverts à Langres et à Aubigny-sur-Badin (Haute-Marne).

Ces quatre ensembles constituent à ce jour les seuls vestiges lingons qui puissent servir de socle à une étude telle que la nôtre. Ils fourniront donc la substance de notre argumentation. L'archéologue étant rompu à l'exercice du croisement des sources, nous ne manquerons toutefois pas de prendre en compte dans la réflexion le mausolée de Sextus Iulius, auteur du célèbre "Testament du Lingon", qui, rappelons-le, n'a jusqu'à présent pu être mis en relation avec aucune découverte archéologique, si bien que sa localisation demeure inconnue. L'étude réalisée par Yann Le Bohec permet cependant d'imaginer comment s'insérait la tombe décrite dans ce texte au sein monde rural<sup>4</sup>.

## MAUSOLÉES ET GRANDS DOMAINES

Sextus Iulius refusait manifestement que d'autres sépultures que la sienne fussent implantées dans sa propriété, tenant de toute évidence à ce qu'elle soit isolée. Il semblerait, en revanche, que dans le Châtillonnais, d'autres modalités d'implantation aient été envisagées. Suite à la mise au jour d'une statue mutilée, représentant une femme couchée sur le dos d'un quadrupède<sup>5</sup>, des fouilles furent entreprises à partir de 1986 par les membres de la Société archéologique et historique du Châtillonnais, aux abords de la forêt domaniale<sup>6</sup>. Outre la découverte de nombreux fragments de blocs sculptés, les hérissons de fondations de trois édifices de forme quadrangulaires furent exhumés (fig. 2). Aujourd'hui implantés en bordure de la forêt de Châtillon-sur-Seine, les découvertes laissent deviner trois monuments funéraires édifiés au sein d'un domaine rural, à environ 350 m au sud-est d'une grande *uilla*. Ils se dressaient le long d'une voie antique traversant le plateau de Langres-Châtillonnais d'ouest en est pour relier les deux vallées de la Seine et de l'Ource. Cette voie a été mise au jour en 1992, à 2,50 m à peine au sud d'un mur en pierres sèches interprété par ses découvreurs comme un enclos délimitant le téménos des tombes ou encore le mur d'enceinte du domaine de la *uilla*. Cet exemple offre une parfaite illustration de la mise en scène des mausolées dans leur environnement immédiat. Isolés, car implantés dans le domaine privé, ils demeurent

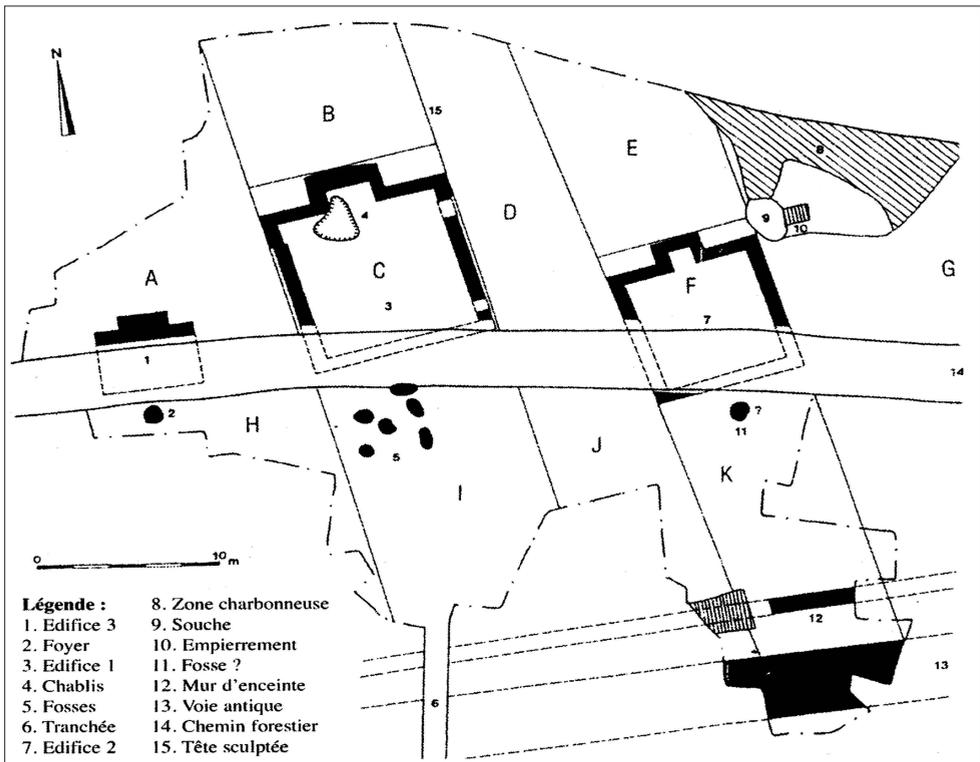


Fig. 2. Plan des vestiges mis au jour à Nod-sur-Seine (CAG, 21-2, p. 591).

- 5 Le groupe sculpté a été interprété comme représentant l'enlèvement d'Europe par Jupiter métamorphosé en taureau, en demi-grandeur.  
6 Renard 1992 ; Coudrot & Deyts 2002-2004.

néanmoins visibles par autrui car ils sont édifiés en périphérie de la propriété foncière, aux abords d'une voie fréquentée, puisque cette dernière menait notamment au sanctuaire de sources d'Essarois et au *fanum* du Tremblois.

Poursuivons notre enquête en examinant les vestiges découverts à Faverolles, en Haute-Marne. L'emplacement de cette tombe monumentale, dont les restes de substructions ont été retrouvés *in situ*<sup>7</sup>, semble avoir été déterminé par plusieurs facteurs. La tombe a été édifiée sur une position dominante, en haut d'une butte que la voie romaine gravit suivant un pendage de 14 % (fig. 3). Outre ce positionnement en tant que marqueur du paysage, ce mausolée a été construit à proximité de petites carrières qui ont certainement fourni le calcaire des fondations et du blocage intérieur du monument. Il s'agit d'un élément qui n'a pas dû être sans conséquence sur le choix du lieu où fut édifié le mausolée, *a fortiori* si l'on considère qu'il est posté en haut d'un promontoire. La tombe est également inscrite dans un enclos carré matérialisé par un fossé de 32 m de côté (fig. 4). Les observations menées sur le terrain ont permis de constater que l'aire intérieure de cette enceinte suit parfaitement le pendage naturel du terrain, lequel ne semble pas, par conséquent, avoir été recouvert d'un dallage de façon à niveler la surface du sol, comme cela est le cas ailleurs. Il semblerait donc que ce Lingon ait souhaité édifier sa dernière demeure en ces lieux malgré les difficultés



Fig. 3. Voie romaine de Faverolles (Sandy Gualandi).

7 Nous faisons ici référence aux fouilles réalisées entre 1981 et 1989 par Serge Février : Février 1993 ; Février 2000 ; Février 2006 ; Deyts 2006 ; Sauron 2000 ; Maligorne 2006.

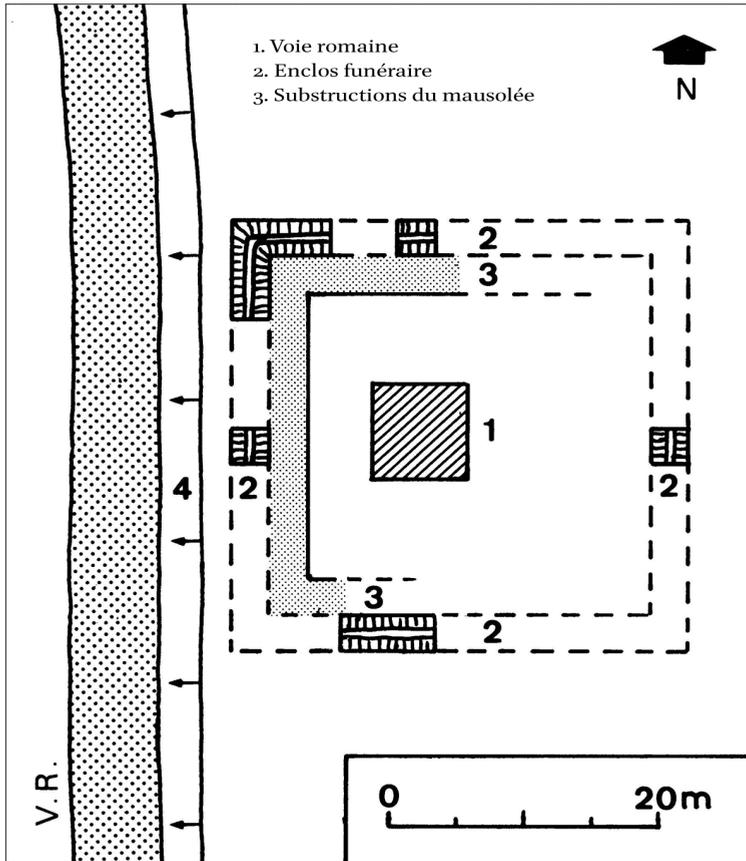


Fig. 4. Plan des vestiges mis au jour à Faverolles (Février 1992).

topographiques avérées, en ayant pris soin de faire de son mausolée un marqueur visuel, perceptible depuis son domaine mais également lorsque le regard se portait vers celui-ci.

Ces deux exemples nous amènent à poser la question suivante : édifier sa dernière demeure au sein même de sa propriété entre-t-il en contradiction avec la vocation ostentatoire du mausolée ? La réponse est négative, et il est même permis d'affirmer l'inverse. L'édification des tombeaux dans le domaine de leur propriétaire entraîne une véritable monumentalisation de l'espace environnant. La volonté d'implanter le mausolée dans l'espace foncier découle souvent d'un choix topographique destiné à souligner la visibilité du monument, par le regard intérieur d'une part depuis la *uilla*, mais aussi par le regard extérieur, celui des passants. L'exemple qui est décrit dans le "Testament du lingon" montre par ailleurs jusqu'où le commanditaire était prêt à aller pour la survivance de son tombeau : le monument du testateur n'était pas placé le long d'une voie antique, mais il demeurait visible et accessible pour ceux qui entretenaient sa sépulture, au moyen d'une voie privée vraisemblablement. Ces facteurs ont donc nécessairement été pris en compte au moment du choix de l'implantation.

Ainsi les monuments deviennent-ils de véritables marqueurs sociaux et identitaires de leur propriétaire. Ils s'inscrivent dans l'environnement du domaine rural, mais aussi dans le contexte de la campagne environnante. Et, finalement, n'est-il pas plus judicieux de s'éloigner de ces longues voies bordées de tombeaux, où s'accumulent les architectures, pour jouir d'un espace sans concurrence avec une présence ainsi mieux affirmée ?

#### LA TRANSITION RURAL/PÉRIURBAIN

L'étude des mausolées au regard de leur contexte d'implantation se complique dès lors que nous retrouvons face à des ensembles lapidaires incomplets, dont les lieux de découverte sont plus ou moins précisément localisés, voire inconnus si les blocs ont fait l'objet de remplois.

Sur la commune d'Aubigny-sur-Badin, située à 23 km au sud de Langres, plusieurs blocs ont été mis au jour à la suite de travaux de captage. Ces derniers ont tous fait l'objet de remplois à l'époque médiévale. Leur étude a permis de les interpréter comme faisant partie d'ensembles funéraires monumentaux antiques<sup>8</sup>. En effet, l'identification de plusieurs éléments de toitures, tantôt lisses, tantôt ornés de feuilles imbriquées, la diversité des matériaux, dont un calcaire oolithique très fin, favorable à la taille et à la sculpture, ainsi que la différence de module des reliefs présents sur les frises ont amené à envisager l'existence non pas d'un, mais de plusieurs monuments. La question qui se pose est celle de leur lieu d'implantation : les monuments étaient-ils groupés en un même endroit ? Étaient-ils intégrés à une nécropole ou isolés ? Plusieurs indices permettent d'avoir un aperçu de leur contexte topographique durant l'Antiquité. Les premiers sont issus d'une opération de diagnostic menée par Raphael Durost (INRAP) en 2008. Cette intervention a permis de mettre au jour un mur de soutènement avec contreforts, accompagné d'indices d'une occupation antique dans le secteur. Par ailleurs, Serge Février a révélé, lors de prospections pédestres, la présence d'une agglomération secondaire se développant sur une terrasse naturelle de la vallée du Badin, de part et d'autre du village d'Aubigny.

Forte de ces éléments, nous serions tentée d'envisager deux emplacements. Il nous semble que les monuments en pierre tendre ont pu être regroupés au sein d'une nécropole dépendant directement de l'agglomération, à proximité de la voie menant au carrefour routier du réseau d'Agrippa au nord, vers le point le plus élevé. En effet, en raison du petit module des scènes figurées illustrant les frises, il semble difficile d'envisager que les tombeaux aient été trop éloignés de la voie, ce qui aurait eu pour conséquence de limiter leur lisibilité. Cette dernière considération ne constitue pas toujours par ailleurs un critère essentiel pour ce type de constructions à l'égard des commanditaires<sup>9</sup>. En revanche, les blocs de grand appareil, dont une corniche monumentale et une épitaphe dont les lettres mesurent 21 cm de hauteur<sup>10</sup> (fig. 5), peuvent provenir d'un mausolée de dimensions exceptionnelles, lequel pourrait éventuellement avoir surplombé le carrefour routier (fig. 6). Ce dernier constitue l'intersection de deux voies militaires reliées au réseau d'Agrippa. L'une vient de Lyon et

8 Gualandi 2008.

9 Veyne 2011.

10 Pour l'inscription monumentale, voir Février & Le Bohec 1997, 319.



Fig. 5. Épitaphe monumentale découverte à Aubigny-sur-Badin (DAO Sandy Gualandi).

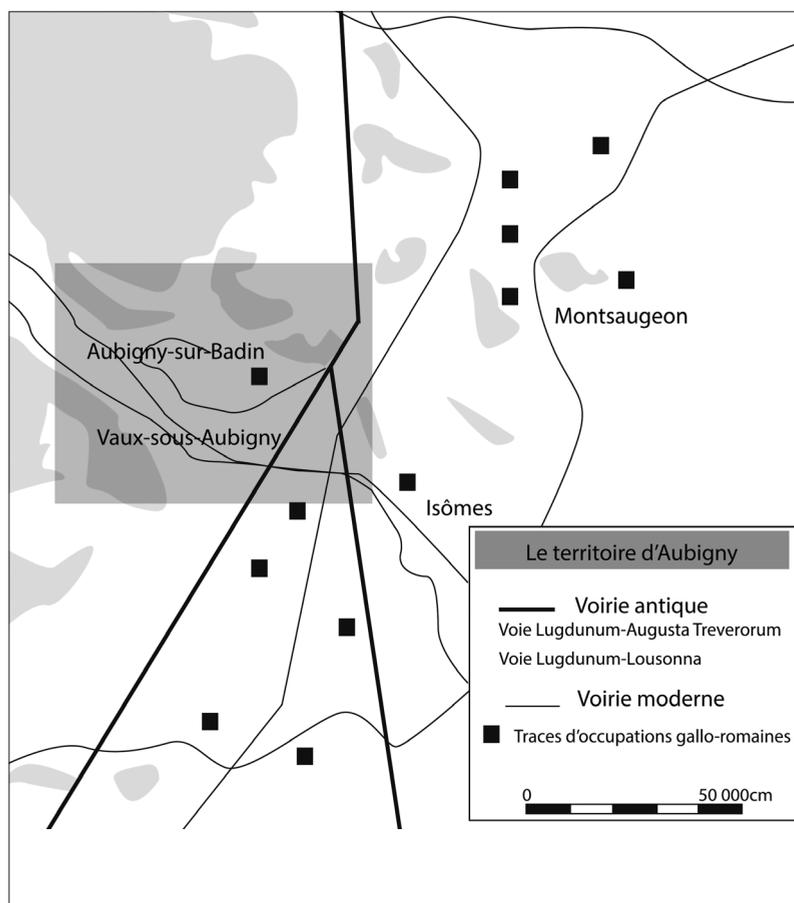


Fig. 6. Réseau routier antique d'Aubigny-sur-Badin (DAO Sandy Gualandi).

se dirige vers Trèves, l'autre conduit de Genève à Mirebeau. Toutes deux convergent vers la limite nord de Vaux-sous-Aubigny. L'actuelle route nationale a repris le tracé de la première, la seconde se lit toutefois aisément dans le paysage jusqu'à Mirebeau. À leur intersection, seule la voie venant de Lyon se poursuit vers le nord afin d'atteindre l'agglomération antique de Langres. Ces réseaux ont de toute évidence favorisé les implantations antiques. Il ne serait pas étonnant que le voyageur, arrivant depuis le sud, se soit trouvé alors face à un paysage diversifié, constitué d'occupations domestiques, d'un réseau routier structuré et de monuments funéraires colossaux, implantés sur les points hauts du relief, ainsi qu'en contrebas, à proximité immédiate des voies.

Nous nous rapprochons progressivement de la capitale lingone et, si le thème de cet ouvrage s'attache particulièrement au monde rural, il est néanmoins pertinent de s'intéresser à quelques cas mis au jour en milieu périurbain. Les critères d'implantation diffèrent-ils suivant que l'on se trouve en périphérie de ville ou à la campagne ? Depuis le XIX<sup>e</sup> siècle, plusieurs témoignages alimentent le dossier funéraire gallo-romain du chef-lieu de cette cité. Durant les premières décennies de notre ère, l'architecture funéraire monumentale des abords d'*Andemantunum* participait à la valorisation de la cité. À ce jour, nous disposons d'un abondant corpus de blocs architecturaux et ornementaux appartenant à des mausolées, mais dont les lieux d'érection sont souvent inconnus. De par leur richesse ornementale ou le caractère monumental de leurs dimensions, ces témoignages laissent entrevoir la richesse des mausolées situés en marge de la cité.

En 2009, six blocs ont été mis au jour, qui appartiennent à un tombeau dont deux chapiteaux avaient déjà été exhumés au XIX<sup>e</sup> s. : cette petite série lapidaire a permis de restituer une tombe à édicule sur podium d'époque augustéenne, qui se dressait à 1500 m au sud-est du chef-lieu, près du carrefour de deux voies ; cette distance est certes relativement modeste, mais le tombeau s'élevait dans la plaine, séparée de l'espace urbain par un impressionnant coteau<sup>11</sup>.

C'est au sein de la nécropole méridionale que se concentre la majorité des blocs découverts<sup>12</sup>. Plusieurs indices topographiques permettent d'entrevoir quel fut leur lieu d'édification. En 1847, des fouilles furent menées par la Société historique et archéologique de Langres dans la cour des casernes de la Citadelle. Elles ont permis de dégager les vestiges d'un enclos orné d'acrotères en forme de masques de théâtre ; une fouille préventive conduite en 2013 par V. Bak (Inrap) a fourni de nouvelles informations sur le monument, dont elle a dégagé un angle.

Pourquoi avoir privilégié la nécropole méridionale, la plus vaste des six zones funéraires reconnues autour du chef-lieu de cité (fig. 7) ? Cette nécropole possédait l'atout d'être située à proximité immédiate de l'entrée principale de la ville, sur la grande voie impériale Lyon-Trèves. Cette dernière, l'une des plus importantes et des plus fréquentées du réseau routier gaulois, formait la véritable artère de la cité et structurait le paysage dès lors qu'on s'en éloignait. L'implantation de mausolées dans ce lieu est également liée à la topographie du

<sup>11</sup> Maligorne *et al.* 2014, 129-133.

<sup>12</sup> Gualandi 2009.

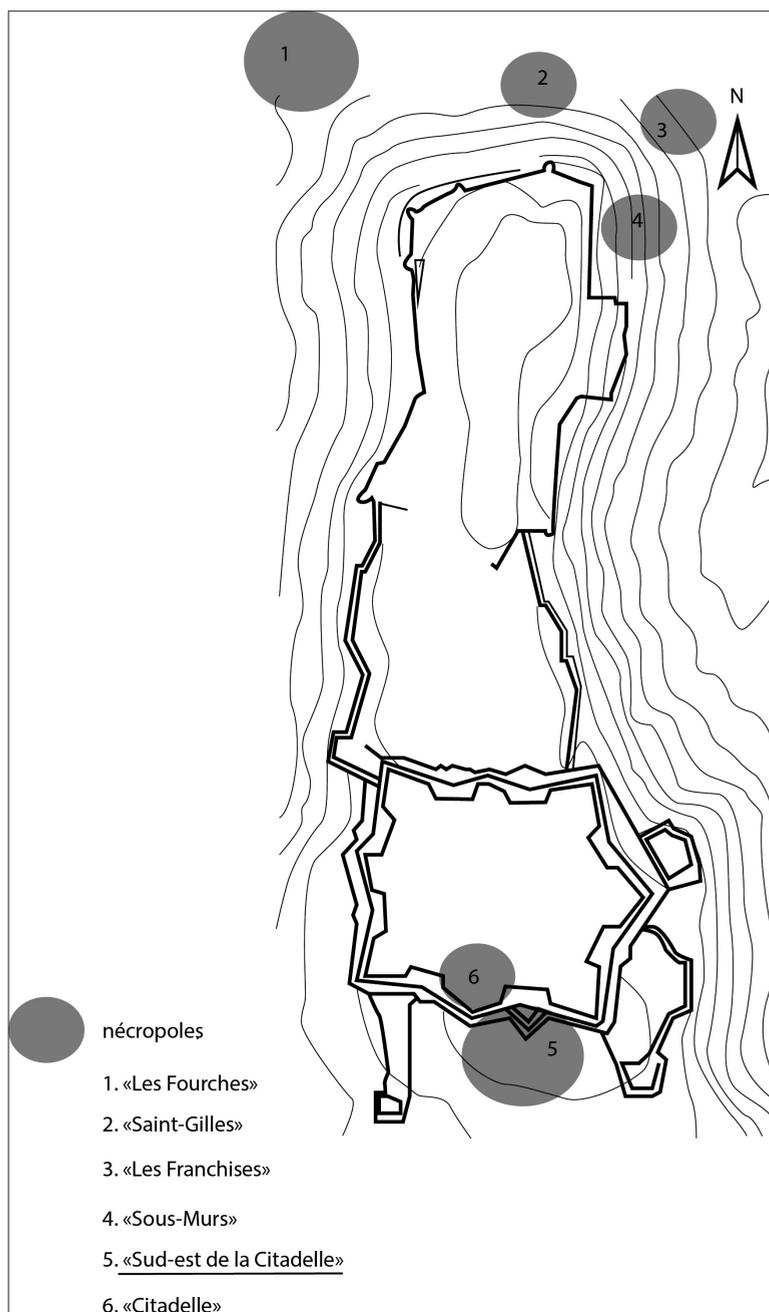


Fig. 7. Les nécropoles de Langres (DAO Sandy Gualandì).

terrain, qui se prête volontiers à la mise en valeur des tombes. Langres, rappelons-le, s'inscrit dans un relief accidenté, si bien que la constitution de la ville a été conditionnée par ce particularisme. La cité est positionnée au sommet d'un étroit éperon qui culmine à 460 m. Cet éperon est rattaché au plateau de Langres par le Sud. Les constructeurs n'ayant eu d'autre

choix que de composer avec les contraintes topographiques, tout en profitant d'ailleurs de leurs atouts, il était alors logique qu'ils édifient les mausolées dans le secteur sud de la ville, lequel constituait, durant l'Antiquité, un des lieux privilégiés de l'autoreprésentation funéraire. En s'établissant en des points clefs de la topographie périurbaine, l'élite lingone privilégia donc l'accessibilité et la lisibilité. Cette présence extrêmement forte aux portes de la ville, permettait aux passants de prendre connaissance des noms des principales familles de notables de la cité avant même d'y pénétrer.

En réalisant cette comparaison entre le monde rural et les zones périurbaines, véritables tampons entre ville et campagne, perçoit-on l'existence de critères ou de modalités d'implantation propres aux mausolées ? Le corpus funéraire monumental lingon permet de constater qu'il existe une multitude de variables, et que l'on ne saurait réduire le choix de l'implantation des grands *monumenta* à la seule volonté d'orgueilleux commanditaires, désireux de faire de leur monument des marqueurs incontournables du paysage. En pays lingon, les particularités du relief et l'abondance des voies de communication ont élargi le champ des possibilités offertes aux commanditaires, lorsqu'il s'agissait de déterminer l'emplacement de leurs dernières demeures. Que ce soit en milieu rural ou à l'approche de cités importantes, celles-ci utilisent les éminences et le réseau routier, parfois au sein de leur propriété, parfois à l'approche de la ville. La faiblesse numérique des exemples qui ont été présentés nous interdit de faire de ces quelques cas une généralité. Cette question mériterait donc un état des lieux élargi à l'ensemble de la Gaule. Néanmoins, ils témoignent tous de la forte empreinte du *monumentum*, au sens étymologique du terme, "ce qui sert à aviser, à rappeler". Dans cette optique, de telles constructions ne peuvent se comprendre qu'à travers une inspection minutieuse de leur environnement immédiat. Cette réflexion invite donc à souligner tout l'intérêt que revêtent les opérations de fouilles extensives réalisées en milieu rural. Ce n'est qu'en pratiquant ce genre de recherches qu'il sera possible de mieux comprendre la manière dont étaient structurés les paysages ruraux et le rôle qui était dévolu aux édifices funéraires dans cette structuration.